LA 27e RÉGION

labo de transformation publique

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE DE LA 27E REGION

MERCREDI 22 JUIN 2016 À SUPERPUBLIC, DE 14H00 À 17H00.

RAPPEL DE L'ORDRE DU JOUR :

Approbation du rapport moral et financier 2015 ;
Présentation de l'organisation de l'équipe ;
Approbation du projet d'activité et budget prévisionnel 2016 ;
Validation de la grille d'adhésion 2016 ;
Rappel de l'état de la gouvernance et du travail mené par l'équipe avec le CA sortant ;
Présentation des candidats au CA, élection du Conseil d'Administration et proposition de création d'un comité des financeurs.

Christian Paul, Président de la 27e Région, ouvre la séance à 15h10.

RÉSOLUTIONS SOUMISES AU VOTE ET ADOPTÉES À L'UNANIMITÉ

L'Assemblée Générale a débattu et échangé autour des projets en cours de la 27e Région. Le détail de ces échanges est joint.

APPROBATION DU RAPPORT MORAL ET FINANCIER 2015 :

L'Assemblée Générale valide les comptes 2015 et le rapport d'activité de cette même année à l'unanimité. L'association tient les comptes, le rapport d'activité et le rapport du commissaire aux comptes à la disposition de tous les membres désireux de les consulter.
Le résultat de l'exercice 2015 s'élève à 53 318 €.

APPROBATION DU PROJET D'ACTIVITÉ ET BUDGET PRÉVISIONNEL 2016 :

L'Assemblée Générale valide le projet d'activité et le budget prévisionnel 2016 arrêtés par le précédent Conseil d'Administration et présentés par La 27e Région.

VALIDATION DE LA GRILLE D'ADHÉSION 2016 :

L'Assemblée Générale valide la grille d'adhésion proposée pour l'année 2016.
L'adhésion à la 27e Région est fixée à 5 000€/an pour les personnes morales et à 40€/an pour les individus.

ELECTION DU NOUVEAU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET CRÉATION D'UN COMITÉ DES FINANCEURS :

Ont été élus au Conseil d'Administration,
pour une durée de deux ans :

Christian Paul
Jean Marie Bergère
Daniel Kaplan
Caroline Porot (Représentante de la ville de Mulhouse)
Francine Fenet (Représentante de la ville de Nantes)
Emmanuel Grégoire (Représentant de la ville de Paris)
Loic Blondiaux
Sandra Desmettre
Olivier Jouan
Marjorie Jouen
Armel Lecoz
Frédérique Pallez
Clémence Pène
Romain Thevenet
Pierre Trendel

Il est convenu que Stéphane Vincent et Magali Marlin, salariés de la 27e Région, participeront au Conseil d'Administration sans droit de vote.

Le principe de création d'un comité des financeurs est validé à l'unanimité, sous réserve que celui-ci prévoit la participation de quelques administrateurs. Les modalités de fonctionnement de ce comité des financeurs seront définies lors d'un prochain Conseil d'Administration.

Christian Paul remercie les présents et clôt la séance à 17h30.

COMPTE RENDU DÉTAILLÉ DES ÉCHANGES DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE :

Rappel des activités 2015 (N. Guiraud)

Le programme Re•Acteur public, lancé en 2014, a été mis en veille à la fin de l'année 2015 du fait des difficultés de gouvernance et de modèle économique du programme (pour rappel : l'adhésion à Re•Acteur public s'élevait à 29 000€/an).

Ce programme nous a permis de développer une fonction « centre ressources », notamment à travers l'ouverture de Superpublic, afin de mettre en réseau les pratiques liées à la transformation de l'action publique. Le nuancier de formation (panorama des savoir-faire, compétences et du type de formations nécessaires pour façonner des administrations plus ingénieuses et résilientes.) à été produit à travers Re•Acteur public.

La sortie du livre *Chantiers ouverts au public* a également été un événement marquant de l'année 2015.

Côté recherche-action, deux résidences ont été menées, à Marseille et à Paris, ainsi que deux sessions du programme de prospective créative Les Eclaireurs (anciennement La Pointeuse).

Retour précis sur les comptes 2015 (A. Tavernier)

Répartition des dépenses :

- environ 1/6 pour Re•Acteur public
- environ 1/6 pour les Résidences Marseille, Paris (2/3) et Bretagne (1/3)
- 22% pour Superpublic
- environ 1/3 en fonctionnement, développement de programmes & projets, communication, interventions et sensibilisation.

Répartition des financements :

- Adhésions à Re•Acteur public
- Environ ¼ pour le financement des projets (Résidence Bretagne/Paris et Marseille)
- 42% des financements proviennent des « grands partenaires » (SGMAP / Caisse des Dépôts / Mairie de Paris / ARF / CGET)
- Une partie du solde de la subvention Europ'Act (programme 2012/2013/2014) a également été versée fin 2015 (solde attendu en 2016)

Le résultat de l'année s'élève à 53 318€.
La ligne « subvention d'exploitation » inclut les financements des grands partenaires et la subvention Europ'Act.
Les « transferts de charges » sont liés aux loyers et charges refacturés aux colocataires de Superpublic.

Les salaires occupent une part importante des charges annuelles, notamment suite aux trois embauches effectuées fin 2014 (Nadège Guiraud, Laura Pandelle et Juliette Bourgeois) qui ont largement impacté la masse salariale de l'année 2015.

Une légère augmentation de la provision pour risque (DAP) sur la subvention Europ'Act a été réalisée afin de se prémunir contre tout risque de contrôle des dépenses par la Commission Européenne. (Niveau de risque élevé en 2016).

Les fonds associatifs constitués au fur et à mesure des années depuis la création de la 27e Région s'élèvent désormais de 192 000€. Ces fonds permettent à l'association de bénéficier d'un fond de roulement nécessaire pour absorber les décalages importants entre engagements des dépenses quotidiennes et encaissement des subventions.

La ligne « autres créances » est essentiellement constituée de toutes les subventions qui n'ont pas encore été versées au 31/12/2015.

Projet d'activité 2016 : (S. Vincent)

Présentation des trajectoires de l'innovation publique et du « chemin critique » des acteurs engagés dans ces démarches. La 27e Région construit ses programmes pour intervenir en différents points de ce chemin critique, à travers deux grands types d'activités : la recherche-action et le centre ressources:

Activités de Recherche-action :

- Territoire en résidences http://www.la27eregion.fr/residence/ : Résidence sur l'avenir des gares régionales en Bretagne (partenariat Région Bretagne et Gares & Connexions.
- La transfo http://www.la27eregion.fr/transfo/ : Relance du programme réalisé entre 2011 et 2014 avec quatre Régions. En 2016 la Transfo va démarrer à Mulhouse et à Paris, un partenariat sur 4 ans est également en cours avec Bloomberg Philanthropies.
- Les éclaireurs http://www.la27eregion.fr/prospective/ : ce programme a pour but de poursuivre notre démarche de prospective créative, collaborative et opérationnelle engagée dans le cadre de Re•Acteur public.

Activités de Centre ressources :

- Parution de l'ouvrage Villages du futur
- Cycle de sensibilisation : « journées découverte » vers une action publique ingénieuse (4 sessions par an).
- Superpublic : Programmation annuelle, accueil d'événements et de groupes de travail, développement du coworking, visites de délégations étrangères.
- Etude menée avec Conseil & Recherche sur une cartographie des labos d'innovation publique.
- International : Participation au programme Design for Europe contribuant à la promotion du design pour transformer les entreprises et les administrations publiques. Ce programme pluriannuel s'achèvera à la fin de l'année.

Présentation du budget prévisionnel 2016 et perspectives pour les années suivantes (A. Tavernier & S. Vincent) :

Il apparaît assez clairement que le financement par les grands partenaires se réduit (quasiment divisé par 2 entre 2015 et 2016). Les grands partenaires sont le SGMAP, la Mairie de Paris, la Caisse des Dépôts, le CGET ainsi que l'ARF.

Le financement des projets est assuré par les collectivités territoriales qui financent les résidences ou la Transfo mais aussi par Bloomberg Philanthropies, co-financeur du programme la Transfo (formalisation du financement en cours).

Les charges comprennent les études et prestations de service sur les projets (il s'agit du coût des équipes de résidents sur les résidences et la Transfo), les autres postes importants de dépenses sont les salaires et le loyer de Superpublic.

Le déficit prévisionnel qui apparaît dans ce budget va être compensé en partie par la reprise de la provision pour risques et charges si aucun contrôle ne survient d'ici la fin de l'année sur la subvention Europ'act, par l'internalisation d'une partie des charges et des équipes projets, ainsi que par la recherche de nouveaux financeurs pluriannuels.

Notre modèle fondé sur la présence de grands partenaires est en train d'évoluer et doit être repensé, notamment à travers des financements pluriannuels et l'ouverture à de nouveaux partenaires (publics et privés). Il y a également une difficulté à construire avec nos grands partenaires une stratégie de long terme qui préserve notre logique d'intérêt général et ne nous fasse pas tomber dans le piège de la prestation.

C. Paul : Le manque de financements pérennes bloque l'avancement de la 27e Région. Même si on va remonter au créneau sur certains partenariats, la tendance est au désengagement des grands partenaires qui recherchent de plus en plus des actions ciblées et moins en moins un effort d'intérêt général.

D. Kaplan : Les acteurs publics ne veulent plus s'engager dans des financements pluriannuels et ne veulent plus financer le fonctionnement. C'est une vraie menace qu'il faut continuer à anticiper. La diversification des financements est indispensable, ce qui suppose une force commerciale même si nous sommes dans le champ associatif.

JF. Marchandise : Il faut également explorer la piste des financements R&D, en maintenant le principe d'une recherche non privatisée.

Présentation de la grille d'adhésion 2016 (A. Tavernier) :

Suite aux difficultés que rencontraient les collectivités à adhérer à hauteur de 29 000€ pour le programme Re•Acteur Public, nous avons décidé de simplifier et d'alléger la grille d'adhésion en 2016.
Désormais nous proposons une adhésion pour les collectivités et personnes morales à 5 000€ et une à 40€ pour les personnes physiques.

R. Thévenet : Pour les petites collectivités, 5 000€ reste une somme importante pour une adhésion, même si elle est plus abordable que l'année passée.. Quelle est donc la motivation d'une petite ou moyenne collectivité à adhérer ? Comment répondre à la question des contreparties ? De plus, est-ce qu'il y a un risque que les adhérents individuels à 40€ deviennent majoritaires ?

Etat de la gouvernance (J. Defait) :

La 27e région a engagé une réflexion sur une nouvelle gouvernance, pour faire en sorte que ses instances soient plus en accord avec ses nouveaux besoins.
2016/2017 est une année de transition, année de test de nouveaux formats d'Assemblée Générale (le premier test étant cette AG) et de Conseil d'Administration.
Concernant le CA, nous proposons qu'il se réunisse 3 fois /an et aborde à chaque fois un sujet de fond différent (par exemple la communication/visibilité du projet).
Le nouveau CA poursuivra cette réflexion avec l'équipe et élira un bureau.
Dans ce cadre nous avons pris l'initiative de solliciter un certain nombre de personnes afin de composer un CA diversifié et équilibré. Nous remercions le CA sortant, qui a soutenu le projet depuis sa création, et nous comptons sur eux pour incarner la continuité et poursuivre leur engagement au sein du nouveau CA.
Par ailleurs, nous proposons que les grands financeurs, qui ne sont pas adhérents mais néanmoins désireux de participer aux discussions stratégiques, rejoignent une nouvelle instance nommée « comité des financeurs »
Les principes d'organisation ainsi que la constitution de ce comité seront définis en Conseil d'Administration.

D. Kaplan : Attention, il est impératif que les administrateurs siègent dans le comité des financeurs.

L'Assemblée Générale vote le principe de création de ce comité, sous réserve que quelques administrateurs de l'association puissent y siéger.

La 27e Région
4 rue la Vacquerie
75011 Paris
+33 (0)1 83 62 98 27
www.la27eregion.fr
infos@la27eregion.fr